

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**10 JUILLET 2024**

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 10 juillet 2024. Sont présents : Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Rémi Simard et James Dufour sous la présidence de son honneur la Mairesse, madame Claire Gagnon.

Monsieur le conseil Danick Harvey est absent.

**CONSTATATION DU QUORUM.**

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h00.

**2024-07-04**

**2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.**

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour tel que rédigé.

1. Constatation du quorum;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2024 ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juillet 2024 ;
5. Adoption de la séance ordinaire du conseil du 22 août 2024 ;
6. Approbation des comptes à payer (171 498,68 \$) ;
7. Autorisation pour l'inscription de la directrice générale au colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux (ADMQ) qui se tiendra le 11 et le 12 septembre 2024 à La Malbaie ;
8. Autorisation pour l'inscription de 3 employés de la Base de plein air à une formation en secourisme d'urgence (585 \$ avant taxes) ;
9. Résolution - Acceptation de l'offre de services de l'OBV Charlevoix-Montmorency pour le dépôt d'un rapport auprès du MTQ dans le cadre de la problématique de la qualité de l'eau du lac Sainte-Marie (1 720,40 \$ avant taxes) ;
10. Acceptation de la soumission no 43145 de Posimage pour procéder à la production et à l'installation des affiches indiquant les bureaux municipaux (2 995 \$ avant taxes) ;
11. Réception définitive des travaux – Installation d'un module de jeux;
12. Recommandation de paiement (décompte final) de la facture no 10274 de Simexco pour l'achat et l'installation d'un module de jeux (43 982,04 \$ avant taxes) ;

13. Aménagement du module de jeux – travaux préparatoires du terrain – Autorisation de paiement de la facture no 833 de DA.RE.L Excavation au montant de 950 \$ avant taxes ;
14. Autorisation de signature – réception définitive – Travaux de la rue Thivierge (TECQ 2019-2024) ; (No Réf : 020071-02) ;
15. Recommandation de paiement – Troisième décompte pour les travaux de la rue Thivierge – TECQ 2019-2024 (No réf : 020071-02
16. Autorisation pour le paiement de la facture 843 de DA.RE.L Excavation pour l’asphaltage chemin du lac Nairne (travaux urgents ponceau) (2 215 \$ avant taxes);
17. Autorisation pour le paiement de la facture 844 de DA.RE.L. Excavation pour travaux de correction du terrain de jeux (656,25 \$ avant taxes) ;
18. Autorisation de travaux chemin de la Baie –Amélioration du point de virée (gravier, rouleau et poussière de pierre) 2 243,42 avant taxes
19. Autorisation pour le paiement d’achat d’équipements (commande no 5587771) de l’entreprise Huot (963.18 \$ avant taxes) ;
20. Vérification annuelle d’équipements – Acceptation de la soumission no SAM1000067 de SPI Santé Sécurité (734 \$ avant taxes) `;
21. Acceptation de la soumission de Martin et Lévesque (28 juin 2024) pour l’achat de casquette pour le service incendie ;
22. Semaine de la prévention incendie du 6 au 12 octobre 2024 – Journée porte ouverte du 14 septembre – Achat de matériel promotionnel (183,95 \$ avant taxes) ;
23. Autoriser l’acquisition, sur présentation de factures, d’équipement de jeux du comité de bénévole de la Base de plein air du lac Nairne (2 000 \$) ;
24. Acceptation de la soumission No 12148 de l’Atelier S.S. pour pièces et entretien du Ford Ranger 2008 au montant estimé de 722,29 \$ avant taxes ;
25. Acceptation de la soumission No 4946 du Garage St-Aimé-des-Lacs pour pièces et entretien du véhicule GMC Sierra 2018 au montant estimé de 580,17 \$ avant taxes ;
26. Dons et Commandites :
  - a) Demande de commandite en prix de présence – Tournoi de golf des Paramédics de Charlevoix – deux laissez-passer pour 2 nuitées à la Base de plein air du lac Nairne avec pratique d’une activité ;
  - b) Club social des pompiers de Saint-Aimé-des-Lacs – Épluchette de blé d’inde du 10 août 2024 à la Base de plein air du lac Nairne ; (200 \$)
  - c) Entériner le versement d’un don de 600 \$ pour le comité de la Base de plein air du lac Nairne ;
  - d) Regroupement pour l’intégration sociale de Charlevoix – Cotisation 2024-2025 (105, 75 \$) ;
27. Correspondance
  - a) Lettre de remerciement du RISC;
28. Divers :
  - a) Félicitations aux organisateurs de la 20e édition du Triathlon de Charlevoix;
  - b) Inauguration des bureaux municipaux et du module de jeux – Semaine des municipalités;
  - c) Dépliant de la Base de plein air – Location de bicyclette;

29. Suivis des membres du conseil;
30. Période de questions;
31. Levée de la séance.

**2024-07-05**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2024.**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2024.

**2024-07-06**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUILLET 2024**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juillet 2024.

**2024-07-08**

**5. ADOPTION DE LA DATE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DU 22 AOÛT 2024.**

Sur proposition de Monsieur James Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la modification du calendrier des séances ordinaires du conseil du mois d'août prévu le 14 août 2024 pour le 22 août 2024.

**2024-07-09**

**6. ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois de juin 2024 au montant de cent soixante et onze mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit dollars et soixante-huit cents (171 498,68 \$) présentés par la directrice générale et greffière-trésorière, sont acceptés et payés.

**2024-07-10**

**7. AUTORISATION POUR L'INSCRIPTION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AU COLLOQUE DE ZONE DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX (ADMQ) QUI SE TIENDRA LE 11 ET 12 SEPTEMBRE 2024 À LA MALBAIE**

Sur proposition de Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le Conseil autorise l'inscription de la directrice générale, Lise Lapointe au Colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux (ADMQ) 2024 qui se tiendra le 11 et 12 septembre 2024 à La Malbaie au montant de 200,00 \$ avant taxes;

**QUE** le Conseil autorise que les autres dépenses soient soumises aux dispositions du règlement no 364.

**2024-07-11**

**8. AUTORISATION POUR L'INSCRIPTION DE 3 EMPLOYÉS DE LA BASE DE PLEIN AIR À UNE FORMATION EN SECOURISME D'URGENCE (585 \$ avant taxes)**

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le Conseil autorise l'inscription de 3 employés de la Base de plein à une formation en secourisme d'urgence au coût de 585 \$ avant taxes ;

**QUE** le Conseil autorise que les employés numéro 83, 84 et 88, suivent la formation ;

**QUE** le Conseil autorise que les autres dépenses soient soumises aux dispositions du règlement no 364.

**2024-07-12**

**9. RÉOLUTION – ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DE L'OBV DE CHARLEVOIX-MONTMORENCY POUR LE DÉPÔT D'UN RAPPORT AUPRÈS SDU MTQ DANS LE CADRE DE LA PROBLÉMATIQUE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU LAC SAINTE-MARIE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a donné mandat en 2023 à l'Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency (OBV-CM) pour une étude sur la qualité de l'eau des lacs de son territoire dont notamment le lac Saint-Marie ;

**ATTENDU QUE** l'une des conclusions de cette étude fait état que le lac Saint-Marie avait une conductivité moyenne de 516 us/cm, ce qui représente une forte augmentation en comparaison avec les données récoltées en 2007 (260 us/cm par le Groupe Hémisphères;

**ATTENDU QUE** face à ce constat, le Conseil désire donner un second mandat afin de préciser et décrire la problématique rencontrée au lac Saint-Marie notamment en intégrant au rapport de diagnose de 2023, une mise en contexte et des données appuyant les hypothèses sur les sources d'apports en ruissellement et des recommandations d'actions qui pourront être adressées au ministère du Transport du Québec ;

**ATTENDU QUE** les services professionnels de l'OBV-CM pour la production de ce document synthèse s'élèvent à 1 740,20 \$ avant taxes ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le Conseil accepte l'offre de services de l'OBV Charlevoix-Montmorency pour la production d'un document synthèse concernant la problématique du lac Sainte- Marie au montant de 1 740,20 \$ avant taxes ;

**QUE** le document synthèse soit adressé par la suite au Ministère des Transports du Québec (MTQ) ;

**QUE** le Conseil autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité l'offre de service de l'OBV-CM.

**2024-07-13**

**10. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION NO 43145 DE POSIMAGE POUR PROCÉDER À LA PRODUCTION ET À L'INSTALLATION DES AFFICHES INDIQUANT LES BUREAUX MUNICIPAUX (2 995 \$ avant taxes)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a reçu trois soumissions pour la production et l'installation des affiches indiquant les bureaux municipaux ;

**ATTENDU QUE** la soumission no 43145 de Posimage est la plus avantageuse pour la Municipalité (qualité prix) ;

**ATTENDU QUE** la soumission s'élève à un montant de 2 995 \$ avant taxes ;

**PAR CONSÉQUENT** il est proposé par Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité du conseil :

**QUE** le Conseil accepte la soumission no 43145 et d'octroyer le mandat à Posimage afin de procéder à la production et l'installation des affiches indiquant les bureaux municipaux au montant de 2 995 avant taxes.

**QUE** le Conseil autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs tous les documents afférents.

**2024-07-14**

**11. RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX – INSTALLATION DU MODULE DE JEUX**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs un document faisant foi de de la réception définitive des travaux (no Projet OS218SI) visant l'achat et l'installation d'un module de jeux clé en main exécutés par

l'entreprise Simexco signataire du contrat (courriel du 10 juillet 2024) et conformément aux documents transmis le 5 juin 2024.

**2024-07-15**

**12. RECOMMANDATION DE PAIEMENT (DÉCOMPTE FINAL) DE LA FACTURE NO 10274 DE SIMEXCO POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UN MODULE DE JEUX (43 982,04 \$ avant taxes)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a adopté la résolution 2023-12-19 visant l'acceptation de la soumission de Simexco pour l'achat un module de jeux ;

**ATTENDU QUE** le Conseil autoriser le paiement de la facture no 10144 de Simexco du 8 janvier 2024 visant le premier paiement du module de jeux au montant de 43 982,05 \$ avant taxes ;

**ATTENDU QUE** la directrice générale soumet à ce conseil le paiement de la facture no 10274 de Simexco du 21 juin 2024 comme second paiement (décompte final) pour l'achat et l'installation du module de jeux au montant de 43 982,04 \$ avant taxes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil autorise le paiement de la seconde facture de Simexco à titre de paiement final au montant de 43 982,04 \$ avant taxes pour l'achat et l'installation d'un module de jeux;

**QUE** le Conseil autorise l'appropriation de surplus accumulés non affectés pour le paiement de cette facture pour la partie résiduelle après subvention.

**2024-07-16**

**13. AMÉNAGEMENT DU MODULE DE JEUX – TRAVAUX PRÉPARATOIRES DU TERRAIN – AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE NO 833 DE DA. RE. L. EXCAVATION AU MONTANT DE 950 \$ avant taxes**

**ATTENDU QUE** le conseil a reçu la facture no 833 de DA. RE. L. Excavation pour les travaux préparatoires du terrain visant l'installation du module de jeux au montant de 950 \$ avant taxes ;

**ATTENDU QUE** ce projet a fait l'objet d'une aide financière de 50 000 \$ dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la Coopération intermunicipale, axe de Soutien à la vitalisation ;

**ATTENDU QUE** le reste des frais attribuables à ce projet sont assumés par l'appropriation de surplus accumulés non affectés

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil autorise le paiement de la facture no 833 de DA. RE. L Excavation pour les travaux préparatoires du terrain visant l'installation du module de jeux au montant de 950 \$ avant taxes ;

**QUE** le Conseil autorise l'appropriation de surplus accumulés non affectés pour le paiement de cette facture pour la partie résiduelle du projet après subvention.

**2024-07-17**

**14. AUTORISATION DE SIGNATURE – RÉCEPTION DÉFINITIVE – TRAVAUX DE LA RUE THIVIERGE (TECQ 2019-2024) ; (NO réf : 020071-02)**

Sur proposition de Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs le document de la réception définitive des travaux (no dossier 020071-02) visant la réfection du réseau d'aqueduc de la rue de la rue Thivierge (TECQ 2019-2024) exécuté par l'entreprise Les Construction St-Gelais.

**2024-07-18**

**15. RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TROISIÈME DÉCOMPTE POUR LES TRAVAUX DE LA RUE THIVIERGE – TECQ 2019-2024 (NO Réf : 020071-02)**

**ATTENDU QUE** Monsieur Serge Landry, ingénieur et chargé de projet visant les travaux octroyés dans le cadre du programme de la taxe de l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) soumet à ce Conseil les recommandations de paiement pour les travaux de la réfection du réseau d'aqueduc de la rue Thivierge au montant de 11 807,17 \$ taxes incluses correspondant à la libération du 50 % restant de la retenue d'exécution de 10 % ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le Conseil autorise le paiement, tel que recommandé par Monsieur Serge Landry, au montant de 11 807,17 \$ taxes incluses.

**QUE** le Conseil autorise à ce que le paiement soit attribuable au seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales.

**QUE** le Conseil autorise l'appropriation de surplus accumulés non affectés pour ce paiement.

**2024-07-19**

**16. AUTORISATION POUR LE PAIEMENT DE LA FACTURE 843 DE DA.RE.L. EXCAVATION POUR L'ASPHALTAGE DU CHEMIN DU LAC NAIRNE (TRAVAUX URGENTS PONCEAU) 2 215 \$ avant taxes**

**ATTENDU QUE** le conseil a autorisé la réalisation de travaux urgents sur le chemin du lac Nairne (résolution 2024-05-32) ;

**ATTENDU QUE** suite à l'installation du ponceau sur le chemin du lac Nairne des travaux d'asphaltage subséquents ont été effectués par Da.Re-L. Excavation Inc. dont la facture s'élève à 2 215 \$ avant taxes (facture 843) ;

**PAR CONSÉQUENT** il est proposé par Monsieur Thomas-Louis Thivierge à l'unanimité du conseil de procéder au paiement de la facture no 843 de Da.Re-L. Excavation Inc. pour des travaux d'asphaltage sur le chemin du lac Nairne au montant de 2 215 \$ avant taxes.

**2024-07-20**

**17. AUTORISATION POUR LE PAIEMENT DE LA FACTURE NO 844 DE DA.RE.L. EXCAVATION POUR LES TRAVAUX DE CORRECTION DU TERRAIN DE JEUX (656,25 \$ avant taxes)**

Sur proposition de Monsieur Thomas-Louis Thivierge, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture no 844 de Da.Re.L. Excavation pour les travaux de correction du terrain de jeux au montant de 656,25 \$ avant taxes.

**2024-07-21**

**18. AUTORISER TRAVAUX CHEMIN DE LA BAIE – AMÉLIORATION DU POINT DE VIRÉE (GRAVIER ROULEAU ET POUSSIÈRE DE PIERRE) 2 243,42 \$ avant taxes**

Sur proposition de Monsieur James Dufour il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture no 867 de Da.Re.L. Excavation pour les travaux visant l'amélioration du point de virée récemment aménagé par la pose de matériaux supplémentaires augmentant la capacité portante du sol au montant de 2 243,42 \$ avant taxes.

**2024-07-22**

**19. AUTORISATION POUR LE PAIEMENT D'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS (COMMANDE NO 5587771) DE L'ENTREPRISE HUOT (953,18 avant taxes)**

Sur proposition de Monsieur Thomas-Louis Thivierge, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement d'achat d'équipements (vannes pour entrée d'eau) (commande no 5587771) de l'entreprise Huot au montant de 953,18 avant taxes.

**2024-07-23**

**20. VÉRIFICATION ANNUELLE D'ÉQUIPEMENTS-ACCEPTATION DE LA SOUMISSION NO**

**SAM1000067 DE SPI SANTÉ SÉCURITÉ (734 \$ avant taxes)**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu la soumission no SAM1000067 de l'entreprise SPI Santé sécurité pour la vérification annuelle d'équipements incluant les frais de déplacement au montant de 734,00 \$ avant taxes;

**ATTENDU QUE** ces vérifications annuelles d'équipements concernent les éléments suivants :

- Calibration de détecteurs de gaz BW en route;
- Vérification harnais en route;
- Vérification longe de sécurité en route;
- Vérification de trépied en route;
- (Re) certification espaces clos;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil accepte la soumission no SAM1000067 de l'entreprise SPI Santé sécurité pour les vérifications annuelles précédemment citées, incluant les frais de transport, au montant de 734,00 \$ avant taxes.

**2024-07-24**

**21. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE MARTIN ET LÉVESQUE (28 JUIN 2024) POUR L'ACHAT DE CASQUETTES POUR LE SERVICE INCENDIE**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Martin et Lévesque (28 juin 2024) pour l'achat de casquettes pour le service incendie dont le prix unitaire est de 19,90 \$ pour la casquette et de 6,90 \$ pour la broderie du logo pour un montant total pour 14 casquettes de 375,20 \$ avant taxes.

**2024-07-25**

**22. SEMAINE DE LA PRÉVENTION INCENDIE DU 6 AU 12 OCTOBRE 2024 – JOURNÉE PORTE OUVERTE DU 14 SEPTEMBRE – ACHAT DE MATÉRIEL PROMOTIONNEL (183,95 \$ avant taxes)**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, dans le cadre de la semaine de prévention incendie qui se tiendra du 6 au 12 octobre 2024, l'achat de matériel promotionnel (100 règles flexibles, 3 casquettes et 2 chandails) pour la journée porte ouverte du 14 septembre 2024 à Édition petite mine Yvon Larosé au montant de 183,95 \$ avant taxes excluant le transport.

**2024-07-26**

**23. AUTORISER L'ACQUISITION, SUR PRÉSENTATION DE FACTURES, D'ÉQUIPEMENT DE JEUX DU**

## **COMITÉ DE BÉNÉVOLE DE LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE (2 000 \$)**

Sur proposition de Monsieur James Dufour il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'acquisition sur présentation de factures, des équipements de jeux du comité de bénévole de la Base de plein air du lac Nairne notamment le mini-golf, le module-araignée ainsi que le module de jeux pour tout petit (cheval) jusqu'à un montant maximal de 2 000 \$.

**2024-07-27**

### **24. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION NO 12148 DE L'ATELIER S.S. POUR LES PIÈCES ET L'ENTRETIEN DU FORD RANGER 2008 AU MONTANT ESTIMÉ DE 722,29 \$ avant taxes**

Sur proposition de Monsieur Thomas-Louis Thivierge il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission No 12148 de l'Atelier S.S. pour les pièces et l'entretien du Ford Ranger 2008 au montant estimé de 722.29 \$ avant taxes.

**2024-07-28**

### **25. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION NO 4946 DU GARAGE ST-AIMÉ-DES-LACS POUR PIÈCES ET ENTRETIEN DU VÉHICULE GMC SIERRA 2018 AU MONTANT ESTIMÉ DE 580,17 \$ avant taxes**

Sur proposition de Monsieur Thomas-Louis Thivierge il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission No 4946 du Garage St-Aimé-des-Lacs pour les pièces et l'entretien du véhicule GMC Sierra 2018 au montant estimé de 580,17 \$ avant taxes.

**2024-07-29**

### **26. DONS ET COMMANDITES**

- a. Demande de commandite en prix de présence – Tournoi de golf des Paramédics de Charlevoix – deux laissez-passer pour 2 nuitées à la Base de plein air du lac Nairne avec pratique d'une activité.

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un don de deux (2) laissez-passer pour deux nuitées à la Base de plein air du lac Nairne avec pratique d'une activité de leur choix (planche à pagaie, pédalo, kayak, bicyclette).

- b. Club social des pompiers de Saint-Aimé-des-Lacs – Épluchette de blé d'inde du 10 août 2024 à la Base de plein air du lac Nairne ; (200 \$)

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un don de 200 \$ au Club social des pompiers de Saint-Aimé-des-Lacs pour l'épluchette de blé d'inde qui aura lieu le 10 août 2024.

- c. Entériner le versement d'un don de 600 \$ pour le comité de la Base de plein air du lac Nairne

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil entérine un don de 600 \$ au comité de bénévoles de la Base de plein air afin de permettre la réalisation de leur calendrier d'activités.

- d. Regroupement pour l'intégration sociale de Charlevoix – Cotisation 2024-2025 (105,75 \$)

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil autorise l'adhésion au Regroupement pour l'intégration sociale de Charlevoix pour l'année 2024-2025 à raison de 0.09 \$ par habitant (1175 décrets 2024) pour un montant de 105,75 \$.

## **27. CORRESPONDANCE**

Une lettre de remerciement du Regroupe pour l'intégration sociale de Charlevoix (RISC) est déposée en séance publique.

## **30. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. La période débute à 19 h 43 et se termine à 20 h 11.

**2024-07-30**

## **31. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 20 h 12.

**MAIRESSE**

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

**En signant le procès-verbal du 10 juillet 2024, la mairesse conclut qu'il a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.**